

COMMUNE DE BOURLON
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 13/09/2001

PRESENTS : tous les Membres en exercice

1°) Aménagement de la sécurité dans la traversée de la Commune :

- compte-rendu des mesures de trafic et de vitesse effectuées aux 3 entrées du village, par la DDE, du 15 au 22 juin 2001 (plus de 50 % des véhicules roulent au-dessus de la vitesse autorisée).
- l'étude est confiée à la DDE (coût : 52 000 Frs HT pour l'étude initiale - 149 000 frs HT pour une mission complète (étude, surveillance des travaux) sur un prix d'objectif de 2 500 000 frs HT.
- Outre les travaux précités il convient, dans l'immédiat, de faire ralentir les véhicules dans la traversée de la commune. La solution la moins coûteuse consiste à établir la priorité à droite aux 3 entrées du village, par l'implantation de panneaux "céder le passage" sur la rue de la Gare (intersection rue des Huiches) Rue Victor Lacroix (intersection rue du Marais) rue de Sains (intersection Chemin Vert et Rue de Marquion).
- Refaire les passages pour piétons existants et en créer de nouveaux : Rue de la Gare (entre l'abri bus et la porte du cimetière - Face à l'abri bus de la Place de l'Abbaye - Intersection rue des Minières) Place des Anciens Combattants (école publique - église : face à l'escalier) Rue Victor Lacroix (face à la maison Sueur - face au Cabinet dentaire) Rue de Sains (face à la maison Menu)

2°) Aménagement de la R.D. 16E - Rue de la Gare (face au Lotissement Pomone) :

- accord pour la réalisation des travaux (de la maison Mercier jusque la dernière nouvelle maison) de borduration, assainissement, trottoir.
- Travaux subventionnés par le Conseil Général : coût total : 250 000 frs TTC dont 170 000 frs à la charge de la Commune.

3°) Extension du bassin de rétention sur la R.D. 16 E :

- Le Conseil Général va procéder à l'extension du bassin ce qui nécessite le déplacement du chemin existant.

Aucun frais pour la commune. Avis favorable.

4°) Achat de Matériel :

- 1 abri à vélos salle polyvalente : 8 995 frs
- 1 balise (Lotissement Pomone) : 406 frs
- 2 poubelles de 50 l (Eglise - Monument Canadien) 4 583 frs
- 1 conteneur 660 l (salle polyvalente) : 2 756 frs
- 2 conteneurs 500 l (cimetière) : 5 587 frs
- 1 chariot double-bacs (nettoyage du village) : 1 495 frs
- 1 conteneur 240 l (salle communale) : 284 frs
- 2 vitrines pour affichage extérieur (Mairie) : 2 523 frs
- 1 pupitre (voir avec M. Bruez)
- 1 porte-manteaux (salle d'honneur de la Mairie) : 600 frs

5°) Travaux vestiaires du terrain de foot :

- travaux de peintures et de plomberie à effectuer par le personnel communal
- remise en état de l'installation électrique et du chauffage : entreprise Lavallard : 7 764 frs

6°) Cloches de l'église :

La Société "Paschal", chargée de l'entretien des cloches, signale que la foudre a endommagé un

moteur de volée et les câbles d'alimentation électrique. Coût de la réparation : 19 100 Frs.
Cette société a constaté que le parafoudre dans le coffret du clocher n'est pas branché.
La Sté "Indélec" chargée de l'entretien du paratonnerre et qui a effectué des travaux en mai 2001, dont l'installation d'un nouveau parafoudre (pour un montant de 8 840 frs), a été contactée afin de connaître les responsabilités. Un rendez-vous a été pris pour le 17 septembre 2001.

7°) Divers :

- Garderie scolaire : 5 frs 25/heure quelle que soit l'heure d'arrivée de l'enfant
- Remerciements : M.Mme Pion Gérard (secours sinistre) - Mme Broudoux (fleurs décès de son mari)
- Elections sénatoriales : pour les délégués du conseil municipal le dimanche 23/09/2001 de 9 à 15 heures.
- Eclairage public (salle communale-Place des Anciens Combattants) : contacter l'entreprise Lavallard pour l'installation d'un lampadaire à l'extérieur de la salle qui sera branché sur l'éclairage public
- U.A.C.B. : création d'une section "cyclotourisme" et versement du solde de la subvention soit 2 000 frs
- Mairie : achat de luminaires (accès salle d'honneur) choix à effectuer
- Terrain du "Marais" : location d'une partie à M. Lamand Philippe pour un fermage de 1 250 frs par an
- Bouches à incendie : révision complète - établir un contrat d'entretien annuel avec la C.G.E.
- P.T.T. : convention pour la création d'enveloppes avec photo de la commune à vendre auprès du public.
- accord pour la réfection de mobilier de la mairie (bureau, chaises)
- Mise en service du gaz : prévue au plus tard le 15/10 (confirmation par courrier de GDF reçu le 14/09/01)
- Compte-rendu par M. le Maire d'une réunion de la M.A.R.P.A. (Maisons d'Accueil Rural des Personnes Agées) organisée par la M.S.A. Un dossier a été remis à chaque conseiller.
- Compte-rendu, par Mme Cattiaux, d'une réunion de l'A.S.T.R.I.M. (Association de Services et de Transport de la Région Intercommunale de Marquion) dont le but est le transport des Personnes Agées. Un dossier a été remis à chaque conseiller.
- Prochaine réunion du Conseil : le vendredi 19 octobre 2001 à 20 h 15.

Le MAIRE,

Jean-Luc BOYER.